

ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

101

PLACE DU MARECHAL
DE LATTRE DE TASSIGNY
(Porte Dauphine)
PARIS-XVI
Tél. : KLEber 50-20

NATO SECRET
PO/61/843

ORIGINAL: ENGLISH
8th November, 1961

To: Permanent Representatives
From: Secretary General

SACLANT OVERALL EVALUATION OF NATO MILITARY BUILD-UP

The attached Overall Evaluation of NATO Military Build-up has been received from SACLANT. This document is SACLANT's counterpart to SHAPE 188/61. It has not yet been acted upon by the Military Committee but it is anticipated that the Military Committee will give its support and comments in the near future.

(Signed) D.U. STIKKER

NATO SECRET

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DÉCLASSIFIÉ - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

*EX REC
c/o ARCHIVES*

1193
Reg D PP
3219

SACLANT OVERALL EVALUATION OF NATO MILITARY BUILD-UP

References: (a) PO/61/722
(b) PO/61/730

1. Replies to references (a) and (b) have now been received from all countries, but in general most replies have been inconclusive.

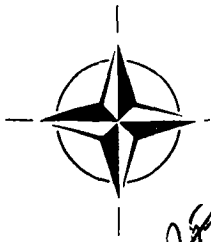
2. Countries for the most part have shown themselves willing to meet the requirements imposed by MC 55/1 for those units which they intend earmarking to SACLANT in Category "A". The steps taken by some countries to increase the manpower of their naval forces is gratifying.

3. Although the suggested phasing forward of units from Category "B" to Category "A" was only "on request", SACLANT notes the steps taken in certain instances to bring forward and earmark forces now. Certain countries have indicated their willingness and ability to meet SACLANT's request for forces if and when it is made, either in whole or in part and that they themselves might make reappraisals should the present conditions worsen to any marked degree.

Conclusion. Taking into account the measures already taken in response to SACLANT's proposals, and those measures which countries have indicated a willingness to take on request, the overall force posture would be improved to a limited degree. The fact, however, still remains that, even when the build-up forces are included, the SACLANT forces will remain seriously deficient in quality and quantity, when measured against the minimum forces required to carry out the present ACLANT mission and tasks in the conduct of war at sea.

With reference to infrastructure, country responses have indicated favourable reaction to expediting 14 out of 22 projects listed by SACLANT for acceleration. For the remaining projects, countries have indicated problem areas which would preclude completion by the desired dates. However, SACLANT considers that improved completion dates for these latter projects are attainable by application of extra measures within capability of each country. Each country should be advised to present requirements for any additional measures requiring action by the Infrastructure Committee.

SACLANT recommends that the Council impress upon each country the necessity to assure maximum readiness and urge them to take all necessary expediting action within their capability.



ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

72

*EX REG
c/o ARCHIVES*

1193

*Reg DPP 1976
3219*

PLACE DU MARECHAL
DE LATTRE DE TASSIGNY
(Porte Dauphine)
PARIS-XVI
Tél. : KLEber 50-20

ORIGINAL: ANGLAIS
8 novembre 1961

NATO SECRET
PO/61/843

Aux : Représentants Permanents
Du : Secrétaire Général

ESTIMATION GENERALE DU SACLANT CONCERNANT LE
RENFORCEMENT DU POTENTIEL MILITAIRE DE L'OTAN

Le SACLANT nous a communiqué ci-joint son estimation générale du renforcement du potentiel militaire de l'OTAN. Ce document est la contrepartie du document SHAPE 188/61 en ce qui concerne le SACLANT. Le Comité Militaire n'a pris encore aucune décision à son sujet, mais il est à prévoir qu'il l'appuiera et formulera prochainement ses observations.

(Signé) D.U. STIKKER

NATO SECRET

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DÉCLASSIFIÉ - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

ESTIMATION GENERALE DU SACLANT CONCERNANT LE
RENFORCEMENT DU POTENTIEL MILITAIRE DE L'OTAN

Référence : (a) PO/61/722
(b) PO/61/730

1. Nous avons reçu maintenant les réponses de tous les pays aux documents (a) et (b) mais en général la plupart d'entre elles ne sont pas concluantes.

2. Les pays se sont généralement montrés désireux de répondre aux demandes formulées dans le MC 55/1 en ce qui concerne les unités qu'ils ont l'intention de réserver pour affectation au SACLANT dans la catégorie "A". Les mesures prises par certains pays pour accroître les effectifs de leurs forces navales sont satisfaisantes.

3. Bien que l'avancement de l'échelonnement d'unités de la catégorie "B" à la catégorie "A", qui a été suggéré, n'ait été prévu que "sur demande", le SACLANT prend note des mesures adoptées dans certains cas dès maintenant pour avancer l'échelonnement et réserver des forces pour affectation. Certains pays ont fait savoir qu'ils étaient à la fois désireux et en mesure de répondre à la demande éventuelle de forces du SACLANT lorsque celle-ci serait formulée, soit en totalité, soit en partie et qu'ils procéderaient peut-être eux-mêmes à une nouvelle évaluation si la situation actuelle s'aggravait de façon sensible.

Conclusion : Compte tenu des dispositions déjà prises en réponse aux propositions du SACLANT et de celles que les pays se sont déclarés prêts à prendre sur demande, la posture générale des forces sera améliorée dans une certaine mesure. Toutefois, il n'en est pas moins vrai que même lorsque le renforcement du potentiel sera réalisé, les forces du SACLANT seront encore gravement insuffisantes en qualité et en quantité, par rapport aux forces minimum nécessaires pour permettre à l'ACLANT de remplir la mission et les tâches qui lui sont actuellement assignées dans la conduite de la guerre navale.

En ce qui concerne l'infrastructure, les réponses des pays font apparaître une réaction favorable à l'accélération de la mise en oeuvre de quatorze projets sur les vingt-deux indiqués comme prioritaires sur ce point par le SACLANT. Quant aux autres projets, les pays ont signalé certaines difficultés qui ne permettent pas leur achèvement aux dates voulues. Toutefois, le SACLANT estime qu'il serait possible d'avancer les dates d'achèvement de ces derniers projets en appliquant des mesures

NATO SECRET
PO/61/843

- 4 -

supplémentaires compatibles avec les capacités de chaque pays. Il faut inviter chaque pays à soumettre ses besoins pour toute mesure supplémentaire exigeant une décision du Comité de l'Infrastructure.

Le SACLANT recommande au Conseil de rappeler instamment qu'il est indispensable d'atteindre une préparation maximum et de prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires pour accélérer cette préparation dans les limites de leurs possibilités.

NATO SECRET